



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL

Enquête publique

Edition n° 23 du 10 juin 2022

L'administration communale de Nendaz soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire présentées par :

- Mme et M. Nicole et Diego Steiner pour la rénovation de la toiture, la pose d'isolation périphérique, le changement du système de chauffage pour une pompe à chaleur extérieure, et la pose d'un conduit de cheminée en façade au lieu-dit Aproz, plan 170 MC, parcelle 19994, propriété des requérants, coord. 2'590'305/1'117'215, zone H30.
- M. Olivier Monnet pour la construction d'un local de rangement, d'un mur de soutènement, et d'une place de parc au lieu-dit Les Condémines, plan 199 MC, parcelle 21538 (cadastre actuel : folio 197, parcelle 4, propriété en PPE de Mme et M. Virginie et Olivier Monnet, et Mme Sabine Monnet), coord. 2'585'727/1'113'877, zones H30 et centre villageois H80. En dérogation à l'art. 115.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées à l'administration communale, par écrit, en deux exemplaires dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Basse-Nendaz, le 10 juin 2022

L'Administration communale